Réunion CA Cell'Accueil - le vendredi 6 mars 2015 - 20h30

Salle des Associations

Présents : les 6 membres du CA et 1 adhérent

A l'ordre du jour :

- point sur la situation des familles
- informations sur la poursuite de la mission d'Une Famille Un Toit
- Résumé des dernières réunions tenues avec la mairie
- Mise en place des actions envisagées pour l'année 2015
- Divers

1- Le point sur la situation des familles

Emploi

3 hommes ont un travail

- 1 manutentionnaire-cariste à la SCAFLA Ancenis
- 1 pour la taille de vigne (depuis mi-janvier, paiement au pied de cep)
- 1 en maraîchage à Petit-Mars (a commencé le 19/02)¹
- Logement

Après le départ du terrain de Cristi DINU et Silvia PAUN en janvier pour s'installer dans un appartement au Landreau, une autre famille s'est vue attribuer un logement social à Ligné : Daniel PAUN et Elena UNGURU.

Leur dossier avait été retenu dans une 1ére étape par le service préfectoral (il était en concurrence avec 2 autres dossiers du Cellier -celui de Iulian et Constanta et celui de Lorenzo et Ionella) et soumis ensuite à la commission de Ligné. Cette dernière leur a donné la préférence face à 2 autres dossiers présentés. Ils ont bénéficié du soutien d'Une Famille Un Toit et de l'appui de la municipalité.

Le problème est que Daniel et Elena ont rapidement fait savoir qu'ils refusaient ce logement, pour une raison d'éloignement.

A l'initiative d'Une Famille Un Toit, qui a subodoré une forme de résistance face à une décision qui mettait à mal le lien hiérarchique dans le « clan », une réunion a eu lieu en urgence en mairie pour expliquer dans le détail la procédure d'attribution d'un logement social et démontrer qu'un refus n'était pas dans leur intérêt, et qu'il allait à contre-courant des actions menées par les uns et les autres pour une sortie du terrain dans de bonnes conditions et surtout qu'il ne permettait pas à la famille jugée par eux prioritaire (celle de lulian-Constanta) de prendre leur place et d'accéder de facto à ce logement.

C'est dans cet esprit qu'avaient été convoqués Daniel et Elena, mais aussi les deux autres familles, parties prenantes de la décision, celle de Ion et Nina et celle de Iulian et Constanta. Le maire présidait cette réunion, assisté de Yves Aubry, qui s'est évertué à exposer clairement le processus d'attribution, et de Laura. Cell'Accueil avait aussi été convié.

A l'issue de la réunion, Daniel a donné son accord pour l'acceptation du logement.

Il s'agit d'une maison située à Ligné qui est louée à Une Famille Un Toit, qui la sous-loue à Daniel et Elena. Ces derniers sont assurés d'un accompagnement social de proximité par leur loueur.

Lettre au maire et hébergement provisoire dans le mobil-home

Après décision prise en réunion de bureau, une lettre a été envoyée au maire pour lui demander l'autorisation d'installer une nouvelle caravane sur le terrain pour permettre aux 3 familles (celle de lulian et Constanta avec leur fils Daniel, celle de Ionut Calota et Gaby avec leurs 2 enfants et enfin celle de Ionut Francea, de Simona sa compagne et de Ieur bébé, soit 10 personnes au total) partageant la même caravane de vivre dans de meilleures conditions.

Dans le même temps, nous apprenions qu'avait été soulevé en réunion de CCAS le cas d'une famille sur le terrain passant ses nuits en dehors de la caravane, sous un auvent – et par des températures descendant en-dessous de zéro degré. Cela a suscité beaucoup d'émoi sur ce fait que nous découvrions.

Dans l'attente d'une décision de la mairie, nous avons donc proposé à la famille en question (Iulian, Constanta et leur fils Daniel) de se réfugier la nuit dans le mobil-home en y disposant les

matelas pour le couchage.

Cette installation provisoire dans le mobil-home a été validée par la mairie par la suite lors d'une réunion avec le maire et Mme Jollivet, responsable du CCAS.

Cette initiative a généré par la suite de sérieuses frictions avec lulian et Constanta qui se sont crus autorisés à s'approprier une partie du mobil-home, le rendant inaccessible pour l'usage collectif habituel.

2- Poursuite de la mission d'Une Famille Un Toit

Le contenu est toujours en discussion avec la municipalité.

Actuellement, nous n'avons pas suffisamment d'éléments pour savoir quelle sera notre place dans la répartition des rôles. On espère ne pas être relégués en arrière-plan pour n'assurer que des tâches de second ordre ou d'intendance. .

On ne peut que s'en tenir qu'aux informations données par Yves Aubry lors d'une présentation aux membres du CA du rapport sur l'évaluation sociale globale.

Pour lui, il est important que Cell'Accueil continue son travail au quotidien, Une Famille Un Toit ne pouvant assurer une présence en permanence, son champ d'intervention se situant essentiellement sur le logement et l'emploi.

3- Réunions avec la mairie

Les deux réunions qui se sont tenues avec la mairie ont été présentées dans le point 1.

Il s'agit:

-1 Réunion du samedi 21 février

Discussion sur le problème du couchage sous auvent de la famille de lulian (problème soulevé en CCAS)

Le maire a approuvé la solution de l'hébergement provisoire de lulian et Constanta dans le mobilhome.

Nous lui rappelons que nous avions abordé ce sujet lors de la réunion du 17 septembre 2014, et qu'il n'avait pas donné suite à la demande écrite de lonut Calota et de Gaby Francea (fille de lulian) de les autoriser à s'installer dans une nouvelle caravane.

Iulian était passé fin septembre à l'accueil de la mairie pour demander également à le rencontrer.

Le maire admet avoir oublié ces éléments mais il entend traiter le problème et recevoir lonut Francea et Simona pour leur expliquer qu'ils ne peuvent pas rester sur le terrain

-2 Réunion du lundi 23 février avec Mr le Maire, Yves Aubry, Laura et les 3 familles mentionnées plus haut sur l'attribution du logement de Ligné.

4- Actions envisagées pour 2015

Des aides à la formation des adultes ont été envisagées, du type de celle qui avait permis la participation à une session d'initiation à la conduite des chariots élévateurs en sécurité (rappel : la session de 5 jours avait coûté près de 1000€)

Mais à défaut de trouver d'autres sources de financement, les moyens offerts par l'association sont forcément limités, et en nombre et en montant.

Il nous faut aussi en savoir plus sur ce qui pourrait être pris en charge dans ce domaine par Une Famille Un Toit avant d'engager une action dans ce domaine.

5-Divers: Mise en place activités enfants par Delphine

Une 1ère session a eu lieu ce jeudi après-midi, destinée d'abord aux enfants de maternelle mais qui s'est élargie.

Delphine propose des activités ludiques : comptines, temps de coloriage et s'est efforcée de fixer un cadre (pas de parents à la porte du mobil-home, pas de sortie avant la fin de la session, on se quitte en bon ordre après avoir rangé le matériel ...).

Les enfants ont apprécié et les parents aussi.

La date du 15 mai avait été retenue pour le prochain CA, mais à ce jour, elle est annulée.